

Formations CAPEB

1ER SEMESTRE 2023

EN PARTENARIAT AVEC LE C.T.F.P.A



BULLETIN D'INSCRIPTION 2023

Veillez cocher la (les) formation(s) qui vous intéresse(nt) :

- QUALIBOIS AIR - RGE
- QUALIBOIS EAU - RGE
- QUALIPV ELEC – RGE
- QUALIPAC – RGE
- QUALISOL CESI – RGE
- QUALISOL COMBI - RGE
- FEEBAT module RENOVE – RGE
- CEE – objectif zéro défaut en rénovation énergétique
- DIMENSIONNER UNE PAC
- DEVENIR PROFESSIONNEL DU GAZ – QUALIGAZ
- ATTESTATION D'APTITUDE DE CATÉGORIE 1 À MANIPULER LES FLUIDES FRIGORIGÈNES
- I.R.V.E (BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES)
 - Niveau 1 Niveau 2 Niveaux 1 + 2
- ISOLATION DES COMBLES PAR SOUFFLAGE
- ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR
- ACTUALISATION REGLEMENTAIRE : mise en œuvre de menuiseries extérieures
- PILOTAGE DE CHANTIER : préparation, suivi et réception de chantier
- CONSEILLER SUR LES AIDES EN FAVEUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
- RÉPONDRE EFFICACEMENT À UN APPEL D'OFFRE
- LA SOUS-TRAITANCE
- LOGICIEL EBP (DEVIS/FACTURE)
 - Initiation Perfectionnement Initiation + Perfectionnement
- LA TVA DANS LE BÂTIMENT
- AMIANTE - SOUS-SECTION 4 - PROFIL ENCADRANT
 - Initiale
- AMIANTE - SOUS-SECTION 4 - PROFIL OPÉRATEUR
 - Initiale
- AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX
 - Encadrant Opérateur
- CACES®R482 - Engins de Chantier –Cat A / F
 - Initiale Recyclage
- CACES®R489, Chariots à conducteur porté – Cat 3
 - Initiale Recyclage
- CACES® R486 – Nacelles – Cat 1B / 3B
 - Initiale Recyclage
- ÉCHAFAUDAGE FIXE + TRAVAIL EN HAUTEUR
- ÉCHAFAUDAGE ROULANT
- ÉCHAFAUDAGE FIXE – SUBVENTION CARSAT « TOP BTP »
- TRAVAIL EN HAUTEUR
- HABILITATION ÉLECTRIQUE personnel électricien - B1, B1V, B2, B2V, BR, BC
 - Initiale Recyclage
- HABILITATION ÉLECTRIQUE personnel non-électricien - H0 B0 BS BE
 - Initiale Recyclage
- HABILITATION ÉLECTRIQUE photovoltaïque BP
 - Initiale
- SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
 - Initiale Recyclage

Veillez remplir les champs ci-dessous :

Nom/ Prénom du chef d'entreprise :

Nom/Prénom du participant :

Date de naissance : / /

Statut du participant : Artisan TNS* Dirigeant salarié**

Salarié Demandeur d'emploi (dans ce cas, préciser votre n° identifiant Pôle Emploi)

*Artisan non-salarié/sans bulletin de salaire

**Artisan avec bulletin de salaire (président de SAS/SASU)

Bulletin à retourner :

• soit par courrier : 8 route de Fauch 81000 ALBI

• soit par mail : a.brites@capeb81.com

Nom de l'entreprise :

N°Siret :-.....-.....

Adresse :

Ville : Code postal :

Code NAFA/APE : Effectif :

Tél :

E-mail :

Tampon et signature de l'entreprise :

NOTE INFORMATIVE :

• Nos formations exigent un nombre **minimum de stagiaires**. Le CTFPA se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail ou par téléphone, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait du CTFPA.

• Si vous avez un besoin spécifique en formation ou si vous êtes indisponible aux dates mentionnées, n'hésitez pas à nous en faire part ! Nous pouvons organiser une formation spécialement pour vous (sous réserve d'avoir le nombre minimum de stagiaires requis).

• Toute annulation moins de 5 jours ouvrés avant le début de la formation ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entrainera la facturation d'une indemnité forfaitaire.

FORMATIONS CAPEB AVRIL À JUILLET 2023

TECHNIQUE MÉTIERS

<p>QUALIPAC : Devenir RGE 5 jours</p> <p><i>Objectif : Devenir RGE pour tous types de pompes à chaleur dans l'habitat individuel.</i></p>	<p>12 au 16 juin 2023 à ALBI</p>	<p>-1900€ (sans financement) -150€ (avec financement FAFCEA) -150€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés En + : Redevance QUALIT'ENR pour passage d'examen (62.40€)</p>
<p>FEEBat RENOVE : Devenir Responsable Technique en Rénovation Énergétique de logements 3 jours</p> <p><i>Objectif : Devenir RGE dans le domaine de l'isolation, des menuiseries extérieures, des chaudières gaz/fioul et de la VMC.</i></p>	<p>19 – 20 – 21 juin 2023 à ALBI</p>	<p>-660€ (sans financement) -0€ (avec financement FAFCEA) -0€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés En + : Redevance QUALIBAT pour passage d'examen (50€)</p>
<p>QUALIBOIS EAU : Devenir RGE 3 jours</p> <p><i>Objectif : Devenir RGE pour les appareils bois raccordés au réseau hydraulique, tels que les chaudières bois ou poêles à bois hydrauliques, d'une puissance inférieure à 70 Kw.</i></p>	<p>23 au 25 mai 2023 à ALBI</p>	<p>1140€ (sans financement) 90€ (avec financement FAFCEA) 90€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>QUALIPV ELECTRICITE – RGE 3 jours</p> <p><i>Objectif : Devenir RGE pour la partie électrique des systèmes photovoltaïques raccordés au réseau électrique (d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA).</i></p>	<p>7 au 8 juin 2023 à ALBI 28 au 30 juin 2023 à MONTAUBAN</p>	<p>-900€ (sans financement) -180€ (avec financement FAFCEA) -324€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>QUALIFICATION « PROFESSIONNEL GAZ » : Technique et validation 3 jours</p> <p><i>Objectif : Permet de devenir / renouveler l'habilitation « Responsable Gaz PG ».</i></p>	<p>23 au 25 mai 2023 à ALBI</p>	<p>-900€ (sans financement) -180€ (avec financement FAFCEA) -324€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés En + : Redevance QUALIGAZ pour passage d'examen (72€)</p>

FORMATIONS CAPEB AVRIL À JUILLET 2023

<p>ATTESTATION D'APTITUDE CAT. 1 À manipuler les fluides frigorigènes 5 jours</p> <p><i>Objectif : Permet d'obtenir l'attestation d'aptitude à manipuler les fluides nécessaire à la délivrance de l'attestation de capacité afin de mettre en service des CLIM / PAC.</i></p>	<p>22 au 26 mai 2023 à ALBI 17 au 21 juillet 2023 à ALBI</p>	<p>-1360€ (sans financement) -160€ (avec financement FAFCEA) -400€ (avec financement CONSTRUCTYS)+ remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>I.R.V.E – niveau 1 à 2 Bornes de recharge pour véhicules électriques</p> <p><i>Objectif : Permet d'acquérir la qualification IRVE, obligatoire depuis le 14/07/2017 pour l'installation de borne.</i></p>	<p>Niveau 1 : 26 juin Niveau 2 : 27 + 28 juin Niveaux 1 + 2 : 26 au 28 juin 2023 à ALBI</p>	<p><u>Niveau 1 :</u> 380€ (sans financement) 140€ (avec financement FAFCEA) 188€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p> <p><u>Niveau 2 :</u> 760€ (sans financement) 280€ (avec financement FAFCEA) 376€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p> <p><u>Niveaux 1 et 2 :</u> 1140€ (sans financement) 420€ (avec financement FAFCEA) 564€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>ISOLATION DES COMBLES PAR SOUFFLAGE</p> <p><i>Objectif : Savoir mettre en œuvre une isolation à souffler dans des combles perdus. Maintenir sa qualification 7121 Isolation par soufflage.</i></p>	<p>22 et 23 juin 2023 à ALBI</p>	<p>600€ (sans financement) 120€ (avec financement FAFCEA) 216€ (avec financement CONSTRUCTYS + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR</p> <p><i>Objectif : Savoir mettre en œuvre une Isolation Thermique par l'Extérieur efficace et traiter les points sensibles.</i></p>	<p>6 et 7 juillet 2023 à ALBI</p>	<p>600€ (sans financement) 120€ (avec financement FAFCEA) 216€ (avec financement CONSTRUCTYS + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>

FORMATIONS CAPEB AVRIL À JUILLET 2023

SÉCURITÉ : FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES

<p>AMIANTE - SOUS-SECTION 4 Encadrant / Opérateur</p> <p><i>Objectif : Obligatoire pour les encadrants/opérateurs issus des métiers du bâtiment exposés au risque amiante.</i></p>	<p>Opérateur : 3 et 4 juillet 2023 à ALBI</p> <p>Encadrant : 3 au 7 juillet 2023 à ALBI</p>	<p>Encadrant : -1360€ (sans financement) -310€ (avec financement FAFCEA) -520€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p> <p>Opérateur : -544€ (sans financement) -124€ (avec financement FAFCEA) -208€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>AIPR : autorisation d'intervention à proximité des réseaux</p> <p><i>Objectif : Pour tout salarié ou travailleur indépendant réalisant des travaux à proximité de réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques (réseau gaz, électricité, eau...).</i></p>	<p>12 mai 2023 à ALBI</p>	<p>-272€ (sans financement) -62€ (avec financement FAFCEA) -104€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>CACES R482 – Engin de chantier – Cat A et F – INITIALE (3 jours) / RECYCLAGE (2 jours)</p> <p><i>Objectif : Pour tout salarié ou travailleur indépendant conduisant des engins compacts (pelles hydrauliques, chargeuses d'un poids inférieur à 6 tonnes...) et des chariots de maintenance tout terrain (télescopiques...).</i></p>	<p>Initiale : 12 au 14 avril 2023 à ALBI</p> <p>Recyclage : 13 au 14 avril 2023 à ALBI</p> <p>Ou</p> <p>Initiale : 16 au 28 juin à ALBI</p> <p>Recyclage : 27 et 28 juin 2023 à ALBI</p>	<p>Initiale : -816€ (sans financement) -186€ (avec financement FAFCEA) -312€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p> <p>Recyclage : -544€ (sans financement) -124€ (avec financement FAFCEA) -208€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>CACES R486 - Nacelle – Cat B – INITIALE (3 jours) /RECYCLAGE (2 jours) Objectif : Pour tout salarié ou travailleur indépendant conduisant des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnel (PEMP)</p> <p><i>Objectif : Pour tout salarié ou travailleur indépendant conduisant des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnel (PEMP).</i></p>	<p>Initiale : 12 au 14 juin 2023 à ALBI</p> <p>Recyclage : 13 au 14 juin 2023 à ALBI</p>	<p>Initiale : -816€ (sans financement) -186€ (avec financement FAFCEA) -312€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p> <p>Recyclage : -544€ (sans financement) -124€ (avec financement FAFCEA) -208€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>

FORMATIONS CAPEB AVRIL À JUILLET 2023

<p>ÉCHAFAUDAGE ET TRAVAIL EN HAUTEUR - Monter/démonter un échafaudage fixe et travailler en sécurité 3 jours</p> <p><i>Objectif : Pour tout salarié ou travailleur indépendant travaillant en hauteur ou utilisant des échafaudages.</i></p>	<p>29 au 31 mai 2023 à ALBI</p>	<p>-816€ (sans financement) -186€ (avec financement FAFCEA) -312€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>HABILITATION ÉLECTRIQUE – B1, B1V, B2, B2V, BR, BC (niveau électricien) – INITIALE (3 jours) / RECYCLAGE (2 jours)</p> <p><i>Objectif : Pour tout salarié ou indépendant effectuant des opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage.</i></p>	<p>Initiale : 5 au 7 juin 2023 à ALBI</p> <p>Recyclage : 5 et 6 juin 2023 2023 à ALBI</p>	<p>Initiale : -816€ (sans financement) -186€ (avec financement FAFCEA) -312€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p> <p>Recyclage : -544€ (sans financement) -124€ (avec financement FAFCEA) -208€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>UTILISATION, MONTAGE ET DÉMONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED Recommandation R408 – CARSAT – SUBVENTION « TOP BTP »</p> <p><i>Objectifs : -Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant ; -Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied ; -Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.</i></p>	<p>27 – 28 – 29 juin 2023 à Trèbes</p>	<p>-816€ (sans financement) -186€ (avec financement FAFCEA) -312€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>

FORMATIONS CAPEB AVRIL À JUILLET 2023

SÉCURITÉ : FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES

<p>ÉCHAFAUDAGE - Monter/démonter un échafaudage fixe 2 jours</p> <p><i>Objectif : Pour tout salarié ou travailleur indépendant utilisant des échafaudages.</i></p>	<p>30 au 31 mai 2023 à ALBI</p>	<p>-544€ (sans financement) -124€ (avec financement FAFCEA) -208€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>TRAVAIL EN HAUTEUR 1 jour</p> <p><i>Objectif : Pour tout salarié ou travailleur indépendant travaillant en hauteur ou utilisant des Échafaudages.</i></p>	<p>29 mai 2023 à ALBI</p>	<p>-272€ (sans financement) -62€ (avec financement FAFCEA) -104€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>

FORMATIONS CAPEB AVRIL À JUILLET 2023

JURIDIQUE, GESTION, MARCHÉS PUBLICS

<p>LOGICIEL EBP : Devis/factures 1 jour (initiation) 1 jour (perfectionnement)</p> <p><i>Objectifs (initiation) : -Bien paramétrer son logiciel et l'adapter à ses besoins</i> <i>-Apprendre à créer les fichiers de base clients et articles, les documents commerciaux (devis, factures, bon de commande, etc.) et à éditer les états obligatoires.</i></p> <p><i>Objectifs (perfectionnement) : - Optimiser l'utilisation du logiciel de gestion EBP</i> <i>- Maîtriser la gestion de sa bibliothèque et de son parc client, la gestion des documents de ventes et la gestion des documents d'achats.</i></p>	<p>-Perfectionnement : 26 juin 2023 à ALBI</p>	<p>-272€ (sans financement) -72€ (avec financement FAFCEA) -80€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX MARCHÉS PUBLICS : Sélectionner son appel d'offre et savoir y répondre</p> <p><i>Objectifs : -Se repérer dans les marchés publics de travaux et les procédures</i> <i>-Sélectionner ses marchés cibles et élaborer sa veille</i> <i>-Analyser correctement un DCE</i> <i>-Organiser ses documents</i> <i>-Produire une candidature</i> <i>-Produire une réponse technique</i> <i>-Répondre en dématérialisé, seul ou en groupement</i></p>	<p>8 et 9 juin 2023 à ALBI</p>	<p>544€ (sans financement) 144€ (avec financement FAFCEA) 160€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>

FORMATIONS CAPEB AVRIL À JUILLET 2023

<p>LA TVA DANS LE SECTEUR DU BATIMENT</p> <p><i>Objectifs : -Repérer l'imposition des options fiscales dans le bâtiment pour les déclarations de TVA ; - Distinguer les différents travaux possibles au secteur du Bâtiment et associer les taux de TVA à appliquer ; - Présenter le contrat de sous-traitance entre professionnels : impact sur la TVA ; - Différencier les attestations de TVA liées au Bâtiment selon l'exigibilité de la TVA au taux réduit ; - Schématiser le processus de la TVA et le fonctionnement de la TVA ; - Enumérer les points particuliers sur les travaux d'améliorations de la qualité énergétique</i></p>	<p>19 juin 2023 à ALBI</p>	<p>-272€ (sans financement) -72€ (avec financement FAFCEA) -80€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>
<p>LA SOUS-TRAITANCE</p> <p><i>Objectifs : -Connaître les règles de la sous-traitance en marchés de travaux privés et publics : acceptation des sous-traitants, la responsabilité du sous-traitant, la mise en cause du maître d'ouvrage ; -Le contrat de sous traitance spécial BTP : les clauses et structure</i></p>	<p>9 juin 2023 à MONTAUBAN</p>	<p>-272€ (sans financement) -72€ (avec financement FAFCEA) -80€ (avec financement CONSTRUCTYS) + remboursement d'un % du salaire pour les entreprises de moins de 11 salariés</p>

Questions/Réponses

QUI EST MON INTERLOCUTEUR ?



Anna reste à votre écoute pour vous aider dans le choix des formations proposées par la CAPEB et vous accompagner dans les dispositifs de financement les plus adaptés.

Anna BRITÈS

05 63 49 82 10

a.brites@capeb81.com

QUI PEUT SUIVRE LES FORMATIONS ?



Nos formations sont ouvertes à tous : indépendants, salariés, particuliers... Nos formations sont ouvertes aux adhérents et non-adhérents de la CAPEB du Tarn.

COMMENT S'INSCRIRE ?



L'inscription est enregistrée à réception du bulletin d'inscription dûment rempli en son intégralité et signé.

L'inscription est validée, dès réception des conditions générales de vente et de la convention, tamponnées et signées.

COMMENT FINANCER SA FORMATION ?



Nos formations peuvent être financées en toute ou partie par votre OPCO (pour le Bâtiment : FAFCEA, CONSTRUCTYS ou AGEFICE).

BESOIN D'UNE FORMATION SUR-MESURE ?



À partir d'un minimum de stagiaires, nous pouvons organiser une formation dédiée à votre entreprise, de notre catalogue ou sur-mesure, dans vos locaux ou nos salles de formation parfaitement équipées.

CRITERES DE PRISE EN CHARGE 2023 SECTEUR BATIMENT

(pour les formations débutant à compter du 1^{er} Janvier 2023)

FORMATIONS <small>Critères applicables selon les procédures du FAFCEA en vigueur pour les formations débutant à compter du 01/01/2023 (sous réserve d'examen du programme par les services)</small>	Durée maximale <small>(par stagiaire et par an)</small>	Coût horaire maximum <small>(Hors TVA - non financée)</small>	
		Présentiel et distanciel <small>(avec formateur)</small>	Autres modalités <small>(cf.annexe)</small>
Technique	100h	30 €	15 €
Transverse* et gestion spécifique métiers <small>(*tout stage auquel des artisans de différentes professions peuvent assister et/ou toute action de formation dont le programme présente un contenu tous publics)</small>		25 €	
FEEBAT	Prise en charge de 100% des coûts pédagogiques dans la limite des plafonds journaliers inscrits sur la demande de remboursement ET dans la limite de 30€/h pour la participation financière du FAFCEA		
STAGES SPECIFIQUES (présentiel et/ou distanciel sous réserve d'acceptation)			
Permis BE, permis 96, FIMO,	Prise en charge d'un permis par an et par entreprise dans la limite de 600€ maximum		
Formation obligatoire des taxis	Forfait plafond maximum 300€		
VAE comprenant l'accompagnement, le dépôt du livret 2 et le passage devant le jury	Prise en charge à titre subsidiaire ou complémentaire du CPF plafonnée à 24h dans la limite d'un coût horaire maximum de 50€ .		
Bilan de compétences	Prise en charge à titre subsidiaire ou complémentaire du CPF à hauteur de 20h minimum et dans la limite de 2000€ maximum une fois tous les 5 ans par stagiaire		
MOF : prise en charge financière sur les coûts pédagogiques de formation et matières premières nécessaires aux épreuves du concours	Forfait plafond maximum 6 000€ , après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP spécifiques au métier.	Prise en charge plafonnée à 5 000€ par action dans la limite d'un coût horaire maximum de 30€ , après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP : Reprise, transmission d'entreprise et gestion métier (GEAB, REAB, Entrepreneur Bâtiment)	Prise en charge plafonnée à 500 heures par action (y compris le positionnement ou l'évaluation préalable et l'accompagnement) et dans la limite d'un coût horaire maximum de 30€ , après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
Formation diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP : gestion d'entreprise transverse tout métier artisanal	Prise en charge à hauteur de 300h minimum dans la limite de 7 500€ maximum		
FRAIS ANNEXES			
PRISE EN CHARGE DES FRAIS ANNEXES A HAUTEUR DE 200€ PAR AN ET PAR STAGIAIRE (transport, hébergement, restauration). Attestation sur l'honneur à compléter (cf. annexe)			

CRITERES ET PRIORITES DE FINANCEMENT 2023 SECTEUR BATIMENT

(pour les formations débutant à compter du 1^{er} Janvier 2023)

ACTIONS DE FORMATION	DECISION
<ul style="list-style-type: none"> - Action inférieure à 4 heures -Action en distanciel de plus de 12 stagiaires -Véhicule Utilitaire Léger (VUL) -Récupération de points de permis de conduire -Formations hors du territoire national (sauf si elles ont un caractère de nécessité et qu'elles ne sont pas dispensées sur le territoire français ou qu'elles ne trouvent pas d'équivalent en France) -Smartphone 	PAS DE PRISE EN CHARGE
- Permis de conduire : C ou CE, C1, C1E, FCO... Formation de maître d'apprentissage et de tuteur	Management transversal : 20h
Actions qualifiantes et diplômantes et celles visant la reconversion professionnelle du stagiaire : Vers d'autres secteurs professionnels que celui de l'Artisanat, à caractère économique/ santé, diagnostic immobilier.	Examen en Commission technique
Formations diplômantes et qualifiantes d'une durée supérieure à 500 heures	Fiche de positionnement du stagiaire obligatoire
Formations relatives aux marchés publics et appels d'offres, logiciels spécifiques « Api bat », « Batigest » et « calculs du prix de revient »	Gestion spécifique 24h maximum
<p>Meilleur Ouvrier de France : Sont éligibles : Les Formations de perfectionnement nécessaires à la préparation du concours Les dépenses de fonctionnement relatives aux matières d'œuvres, fournitures, ingrédients utilisés exclusivement dans le cadre de la réalisation des sujets aux épreuves qualificatives et finales du concours</p>	
Réseaux sociaux à visée professionnelle	Transverse 14h maximum